



EURODOM

L'Europe et les Départements français d'Outre-mer

INFORUP

Semaine du 18 au 22 septembre 2017

L'OURAGAN MARIA FRAPPE LES ANTILLES APRÈS LE PASSAGE D'IRMA DÉBUT SEPTEMBRE : Alors que l'ouragan Irma, le plus puissant jamais enregistré dans l'Océan Atlantique, s'était abattu sur les îles de Saint Martin et de Saint Barthélémy, et plus largement sur les îles des Caraïbes ainsi que sur la Floride, début septembre, un nouvel ouragan, Maria, a frappé la même zone cette semaine. Ce deuxième ouragan est passé à quelques kilomètres des côtes de la Guadeloupe et la Martinique et à 150km des îles de Saint Barthélémy et de Saint Martin. La Guadeloupe essuie les plus gros dommages suite au passage de l'ouragan Maria et l'état de catastrophe naturelle pour cette île sera signé samedi 23 septembre. Les procédures pourront alors être engagées, ouvrant notamment le droit à la prise en charge des dommages matériels causés aux biens assurés. L'ampleur des dégâts causés par Maria en Guadeloupe doit encore être mesurée mais on sait déjà, par exemple, que la totalité des bananeraies de la Guadeloupe ont été détruites par l'ouragan, interrompant totalement la production. La Martinique recense aussi de nombreuses pertes dans ses bananeraies, au moins 70% seraient détruites.

PÊCHE – LA COMMISSION PUBLIE SES PROPOSITIONS EN VUE DU PROCHAIN PROTOCOLE DE PECHE UE/ MAURICE : Après être parvenue à un compromis en avril dernier, la Commission européenne a adopté, vendredi 15 septembre, des propositions sur le nouveau protocole à l'accord de pêche signé entre l'UE et la République de Maurice, à la suite du précédent accord qui a expiré le 27 janvier 2017. Le premier accord de ce type entre les deux parties remonte à 1989. Le nouvel accord sera valable pour une période de 4 ans. Il fixe les conditions permettant aux navires de l'UE de pêcher des thonidés

dans les eaux de la République de Maurice pendant cette période. Il prévoit une contribution financière versée par l'UE de 575 000 euros par an décomposé comme suit : (1) 220 000 euros sur la base d'un tonnage de référence annuel de 4 000 tonnes ; (2) 220 000 euros pour fournir un appui au développement de la politique sectorielle de la pêche de la République de Maurice ; (3) 135 000 euros pour fournir un appui au développement dans le domaine de l'économie océanique. Les possibilités de pêche sont prévues dans les catégories suivantes : 40 thoniers senneurs et 45 palangriers de surface.

COMMERCE - L'ACCORD DE LIBRE-ECHANGE ENTRE L'UE ET LE CANADA (CETA) EST ENTRÉ PROVISOIREMENT EN VIGUEUR CETTE SEMAINE :

Le CETA, l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada signé il y a presque un an et ratifié par le Parlement européen et le Parlement canadien, est entré provisoirement en vigueur jeudi 21 septembre. Cet accord a vocation à entrer pleinement en vigueur lorsque tous les Etats membres de l'Union l'auront ratifié conformément à leurs règles constitutionnelles nationales. Le CETA s'intègre dans un cadre plus vaste, celui de l'accord de partenariat stratégique entre l'Union et le Canada, qui autorise entre autres, une coopération renforcée dans les domaines stratégiques relevant de l'intérêt commun comme le climat ou encore la sécurité. S'agissant du commerce, le CETA supprime 99% des droits de douane entre l'Union européenne et le Canada, et il vise aussi à réduire les obstacles au commerce des services. Cecilia Malmström, la Commissaire européenne en charge du commerce, a salué « *un accord moderne et novateur qui souligne l'attachement de l'UE à un commerce libre et équitable fondé sur des valeurs, qui permet d'influer sur la mondialisation et sur les règles qui régissent le commerce international et qui met en avant l'engagement résolu de l'UE en faveur du développement durable et protège la capacité de nos gouvernements à régler dans l'intérêt public* ». De leur côté, les ONG environnementales telles que Greenpeace et Friends of the Earth ont déploré la mise en œuvre anticipée du CETA, sans une « *réelle consultation des citoyens* » et avant que les parlements nationaux n'aient voté. Elles insistent notamment sur le fait que le Canada présente des normes de sécurité alimentaire et d'étiquetage plus faibles que les normes en vigueur dans l'Union européenne. A noter par ailleurs que les députés britanniques du groupe des conservateurs et réformistes au Parlement européen ont invité le gouvernement britannique à s'inspirer du CETA pour l'accord de libre-échange entre le Royaume-Uni et l'Union, qui devrait vraisemblablement être négocié après le Brexit. Les premiers ministres britannique et

canadien, Theresa May et Justin Trudeau, ont en tous cas confirmé que le modèle du CETA sera utilisé pour le futur accord commercial entre le Royaume-Uni et le Canada.

AGENDA DE LA SEMAINE DU 25 AU 29 SEPTEMBRE 2017

	PARLEMENT EUROPEEN	COMMISSION EUROPEENNE	AUTRES ORGANES EUROPEENS	AUTRES ÉVÉNEMENTS
Lundi 25/09	Com INTA Com AGRI	Conférence sur l'avenir des finances de l'UE		
Mardi 26/09				
Mercredi 27/09				AG de la Fedom
Jeudi 28/09	Com ENVI			
Vendredi 29/09				